

# Charte d'usage des espaces collaboratifs OSMOSE proposés par le SIAF

C	Date	Version	Rédacteur	Validation
Rédaction de la fiche	07/05/2021	V 1.0	LPG	Copil Osmose
Mise à jour				
Mise à jour				
Mise à jour				

## Les espaces proposés

La Direction interministérielle du numérique (DINUM) met à disposition des services de l'Etat des outils numériques de travail ou d'animation, dont la plate-forme collaborative OSMOSE. Le SIAF saisit cette opportunité pour mettre à disposition des services publics d'archives des espaces collaboratifs thématiques destinés à permettre les échanges et le partage d'expérience.

7 espaces ont été ouverts, ces espaces sont « secrets » (ils ne sont pas visibles des autres utilisateurs d'Osmose) et ne sont accessibles que sur invitation :

- Archivage numérique
- Stratégies et politiques de collecte
- Gestion des archives courantes et intermédiaires
- Contrôle scientifique et technique
- Conservation/restauration
- Publics
- Séminaire des Archives de France

D'autres espaces pourront être créés en fonction des besoins qui pourraient être formalisés par les utilisateurs. Des sous-espaces avec des accès restreints peuvent être créés pour échanger sur des projets spécifiques (groupe de travail...) ou pour échanger à l'échelle régionale.

## Création des comptes

Les demandes de création de comptes doivent être adressées à [collaboratif.siaf@culture.gouv.fr](mailto:collaboratif.siaf@culture.gouv.fr).

- L'accès est conditionné à la transmission d'une adresse mail professionnelle nominative (pas d'adresse générique).

## Suppression des comptes

En cas d'inactivité du membre pendant 1 an, un mail d'alerte automatique est envoyé. En l'absence de retour du membre sous un mois, son profil et les données associées sont supprimés de la plateforme.

## Conditions d'utilisation

Pour utiliser ces espaces thématiques, quelques conditions doivent être respectées<sup>1</sup> :

1. Renseigner son profil
  - Pour faciliter les contacts, tous les utilisateurs doivent remplir leur profil avec leur photo et renseigner leur organisation, service et fonction. Ils peuvent également ajouter leurs coordonnées, renseigner leurs compétences ou compléter le champ « présentation »
  - tutoriel : comment paramétrer son profil  
[https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/31799358\\_JLearnResource/parametrer-son-profil-osmose?jlearnTab=attendees](https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/31799358_JLearnResource/parametrer-son-profil-osmose?jlearnTab=attendees)
2. Lire la documentation et les manuels
  - Afin de faciliter la mise en œuvre du projet et le support offert aux utilisateurs, nous vous remercions de lire les manuels et tutoriels avant de faire une demande d'aide.
  - Tous les utilisateurs ont accès à l'espace « communauté d'entraide » dont les tutoriels sont utiles pour débiter dans l'utilisation d'OSMOSE :  
[https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/c\\_2000122/communaute-d-entraide?portlet=c\\_2000648](https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/c_2000122/communaute-d-entraide?portlet=c_2000648)
3. Intervenir dans l'espace d'échanges (forum de discussion) :
  - Bienveillance des échanges : il n'y a pas de mauvaise intervention ou de mauvaise idée. Les espaces sont à disposition de tous pour échanger.
    - Les espaces ne sont pas modérés *a priori*, toutes les contributions sont donc publiées.
  - Chaque message doit concerner une thématique unique. Éviter les messages relatifs à plusieurs sujets différents pour faciliter la lecture et les recherches. Si besoin, poster plusieurs messages distincts.
  - Chaque message doit être indexé en sélectionnant l'un des « thèmes » proposés afin de faciliter la recherche parmi les messages postés. Si besoin, il est possible d'ajouter un « mot-clé » pour caractériser le message.
4. Publier des documents dans l'espace documentaire afin de faciliter le partage et les retours d'expérience
  - même si les documents ne sont pas formalisés ou finalisés, ils peuvent être partagés pour bénéficier aux autres membres de l'espace ou se voir améliorés grâce à leurs retours.
5. Paramétrer les notifications :
  - La plateforme Osmose envoie un mail hebdomadaire recensant les nouveautés publiées dans vos espaces.
  - Il est possible de :
    - paramétrer ses alertes dans votre profil  
[https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/19695\\_JLearnResource/alertes-et-recommandations-consultation-et-parametrage?portal=c\\_2000127](https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/19695_JLearnResource/alertes-et-recommandations-consultation-et-parametrage?portal=c_2000127)).
    - se désabonner du mail hebdomadaire en en faisant la demande *via* le [Formulaire - Suppression du mail hebdomadaire d'activité d'OSMOSE](#).

---

<sup>1</sup> La plupart de ces règles sont établies à partir des consignes de la DINUM pour l'ensemble des usagers d'Osmose.